DE L'EXEMPLE À L'EXEMPLUM : RÉFLEXIONS SUR LEUR EFFICACITÉ RHÉTORIQUE

Thierry HERMAN¹

Université de Lausanne et de Neuchâtel, GRAL Thierry.Herman@unine.ch

Résumé

Entre l'exemplum modèle et le « par exemple » glissé dans une argumentation, on pourrait voir deux mondes distincts, deux rapports de force. Nous y voyons plutôt un continuum entre deux usages rhétoriques de l'exemple. Cet article vise à mettre en exergue la portée persuasive de l'exemple, que celui-ci ait un rôle de modèle ou d'illustration. Après avoir analysé la force rhétorique des locutions « par exemple », « à l'exemple de » et « l'exemple même », nous observerons différentes utilisations d'exemples dans des genres politiques différents : le discours sur la misère de Victor Hugo, deux discours de guerre de Charles de Gaulle et une affiche populiste suisse. Ce corpus vise à vérifier la pertinence ou la constance de certains traits définitoires dégagés à partir des exempla antiques et médiévaux dans la période contemporaine.

Mots-clés

Rhétorique de l'exemple, exemplum, exemple en politique, locutions sur l'exemple, exemple et persuasion.

Abstract

Between exemplum as a model and "for example" slipped into an argument, one can see two distinct worlds. We rather see there a continuum between two rhetorical uses of the example. This article aims at highlighting the persuasive side of the example, whether this one has a role of model or of illustration. After analysing the rhetorical power of « par exemple », « à l'exemple de » and « l'exemple même » we study different uses of the example in different genres of the political discourse: Discourses on the misery by Victor Hugo, two war discourses by Charles de Gaulle and a Swiss populist poster. This corpus aims at checking the relevance or the constancy of certain defining features emerging from the ancient and medieval exempla in the contemporary period.

Keywords

Rhetoric of the example, exemplum, political example, example marks, example and persuasion.

¹ Thierry HERMAN est professeur associé en rhétorique et argumentation à l'Université de Neuchâtel et maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne dans le domaine des écrits académiques. Docteur en linguistique, il a publié plusieurs articles et chapitres sur des questions de rhétorique et un ouvrage faisant l'analyse des discours de guerre du Général de Gaulle, *Le fil des discours* (Lambert-Lucas, 2008).

I. Introduction

Le paradoxe de l'exemple, à nos yeux, est d'être logiquement nul, mais rhétoriquement puissant. En mettant de côté les cas particuliers d'exemples-modèles, ou *exempla* l'exemple « ordinaire » pourrait passer inaperçu. Il ne ferait qu'illustrer et ne serait jamais conclusif. En sciences dures, l'exemple est réputé anecdotique. Mais l'exemple agit en tapinois. Malgré sa faible puissance conclusive², il est ainsi omniprésent dans la production textuelle ordinaire : la locution « par exemple » apparaît dans 197 articles – souvent à plusieurs reprises – sur un mois de 26 éditions du journal suisse « Le Temps »³. Ceci n'est bien sûr ... qu'un exemple.

Dans cet article, nous voudrions explorer le paradoxe énoncé cidessus et plaider pour une forme de continuité entre l'exemplum rhétorique. qui tire sa force persuasive en se présentant comme un modèle à suivre, et l'exemple moderne, qui offre une apparence de simple illustration; autrement dit, loin d'être anecdotique, l'exemple moderne, s'il ne joue certes pas dans la cour de la démonstration, garde une puissance persuasive malgré l'apparence de simple occurrence parmi d'autres possibles conférée par la locution « par exemple ». Nous verrons dans un premier temps quelques manifestations linguistiques de l'exemple, avant de revenir à l'exemplum antique et médiéval pour faire émerger quelques réflexions sur la nature de l'exemple. Réflexions à l'aune desquelles on évaluera quelques exemples modernes, de Victor Hugo à l'affichage politique d'un parti populiste. On le voit à l'énoncé de ce plan et de ce corpus, l'ambition de cet article n'est pas un approfondissement sur un des aspects inhérents à l'exemple mais de cartographier la contrée de l'exemple, de rassembler les idées et les réflexions pour nous donner un peu de hauteur de vue avant de saisir des usages plus précis et particuliers de l'exemple, en prenant le risque de l'éparpillement.

Partons de constatations très empiriques. Dans les colloques de linguistique comme dans notre pratique pédagogique d'enseignement universitaire, la place de l'exemple semble, selon notre expérience, centrale. L'exemple, contrairement au sens étymologique (*eximere*, supprimer,

³ Sur l'ensemble du mois de mai 2011. Chiffre obtenu par le moteur de recherche du site « Smd », Schweizer Mediendatenbank.

² Notre article ne vise pas à rejeter la capacité de l'exemple à fonctionner comme un argument – c'est même tout le contraire – mais fait allusion au problème de l'exemple en logique : il est forcément inductif donc sujet à caution.

retirer, mettre de côté), joue un rôle-clé dans ces pratiques. Les étudiants retiennent en général mieux l'exemple que la théorie que l'exemple était censé illustrer, au point que l'on peut se demander si l'exemple, retenu sans problème, n'est pas un moyen de reconstruire la théorie, nonobstant le caractère forcément parcellaire du cas singulier par rapport à la complexité théorique :

« Longue est la route du précepte, disait Sénèque, courte et facile par l'exemple ».

Le paradoxe de l'exemple est de se présenter comme s'il pouvait être mis à part, voire supprimé alors que son absence affaiblit le pouvoir de conviction, y compris didactique, d'un propos : « Rien n'est si contagieux que l'exemple », affirmait La Rochefoucault. Dans un colloque de linguistique, tout idée théorique demande à être exemplifiée au point que dans de nombreux cas, les exemples sont même forgés pour rendre plus claire la théorie.

Comment expliquer le pouvoir contagieux de l'exemple ? À notre avis, le pouvoir rhétorique de l'exemple s'explique par le fait que l'illustration, l'exemple comme le modèle⁴, sature l'heuristique de la disponibilité⁵. En psychologie sociale, il a été démontré, entre autres par Kahnemann et Tversky, que dans nos processus de prise de décision, loin d'être parfaitement rationnels, nous sautons vers ce qui est le plus disponible à notre esprit. On explique ainsi pourquoi des gens se jettent par la fenêtre en haut d'un gratte-ciel en feu : l'heuristique de la disponibilité donne l'équation « Fenêtre = sortie » et, au détriment de la rationalité qui prouve sans l'ombre d'un doute que le bénéfice escompté par cette échappatoire perçue comme providentielle est nul, l'individu pris de panique saute dans le vide. Les exemples, aidés par leur caractère concret, perceptible, à portée d'esprit ont le pouvoir d'occuper l'heuristique de disponibilité. Même imparfait ou discutable, l'exemple, parce qu'il est représentatif, permet de résorber des difficultés de compréhension ou de passer sous silence des cas moins nets ou plus complexes. En ce sens, parce que l'exemple est l'arbre cachant la forêt, l'heuristique de disponibilité est saturé par lui : l'exemple acquiert dès lors un statut d'évidence.

⁴ Nous faisons allusion ici à trois configurations typiques de l'exemple, sur lesquelles se sont penchés Chaïm Perleman et Lucie Olbrechts-Tyteca dans le *Traité de l'argumentation* et sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

⁵http://en.wikipedia.org/wiki/Availability_heuristic

II. Occurrences linguistiques de l'exemple

L'hypothèse que nous voulons traiter dans cet article pose une véritable force de l'exemple, même sous l'apparence d'une illustration accessoire.

Pour entamer la réflexion sur ce point, prenons quelques occurrences de l'expression « par exemple » dans la presse contemporaine suisse.

(1) « Malgré les progrès de l'égalité des chances, on est bien obligé de constater que la répartition hommes/femmes tend à varier selon les professions. Nous le constatons chez nous lorsque nous mettons un poste au concours dans la recherche. Nous obtenons beaucoup plus de candidatures masculines que féminines par exemple. C'est l'inverse qui se produit dans le marketing ou les ressources humaines. Sans oublier des exemples plus extrêmes, dans les activités de soins et sur les chantiers par exemple. » (L'Agefi, « L'émotivité dans la nature des bulles spéculatives », 11 mai 2011)

Dans ce premier exemple⁶, le premier « par exemple » semble tardif, portant vraisemblablement plutôt sur le cas d'un poste au concours dans la recherche plutôt que sur les résultats de cette mise au concours. Dans un contexte assez tendu d'un discours sur l'égalité homme/femme, ce surgissement de « par exemple » en fin de phrase semble fonctionner à l'image de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle un « adoucisseur »⁷. Tout se passe comme si le locuteur, prenant conscience d'une affirmation tranchée sur ce qui peut être un signe d'inégalité de genre, s'oblige à atténuer le caractère définitif de l'assertion en précisant que ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Il s'empresse d'ailleurs de renverser l'équilibre par une situation où les femmes sont plus nombreuses que les hommes avant de convoquer des « exemples extrêmes » qui répartissent deux cas de figure de manière symétrique. L'exemple (1) nous semble présenter deux aspects intéressants de l'usage de l'exemple en rhétorique : jouer d'une part sur le caractère jamais conclusif et définitif de l'exemple, ce qui permet d'atténuer le poids donné à un propos, et, d'autre part, offrir un exemple spectaculaire

⁷ C.Kerbrat-Orecchioni, 1992.

⁶ L'hypothèse du caractère central de l'exemple implique l'aspect vertigineux que l'on peut trouver à exemplifier un discours sur l'exemple...

explicitement « extrême » ici – ce qui va lui donner de la force ; l'exemple rhétorique extrême peut figurer comme l'arbre susceptible de cacher la forêt. On pourrait résumer cette tension sous la forme d'un oxymoron : l'exemple est une force fragile. La présence d'un « par exemple » permet de prévenir toute forme d'objection : au final, ce n'est qu'un exemple...
 Néanmoins c'est probablement cet exemple qui sera retenu.

En ce sens, on comprend que la réflexion sur l'exemple soit d'abord rhétorique. La différence entre les trente pages du *Traité de l'argumentation*⁸ sur l'exemple et sa faible présence dans les théories normatives de l'argumentation est un signe de la dimension persuasive de l'exemple. Dans les approches normatives, l'exemple est souvent traité comme une forme de raisonnement généralisant, source de dangers pour l'argumentation bien fondée : l'exemple n'est au mieux que prototypique, son choix peut être biaisé, il présente une illustration simplifiée sinon simplificatrice d'une réalité autrement plus complexe. Mais en rhétorique, l'exemple fait montre de son efficacité ou comme le dit Fénélon : « dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant; dans l'enfance, l'exemple peut tout ». On trouve ici un écho sans doute de la dimension du modèle conférée à l'exemple. Perelman et Olbrechts-Tyteca, rappelons-le, distinguent dans l'usage de l'exemple, l'argumentation par l'exemple qui doit fonder la règle, l'illustration, qui « doit renforcer l'adhésion à une règle connue et admise » et le **modèle** qui doit inciter à l'imitation. À côté de la valeur argumentative et inductive de l'exemple, l'illustration et le modèle ont une valeur plus rhétorique. Nous allons observer dans la suite de notre propos la continuité entre ces deux usages de l'exemple.

À côté de la locution « par exemple », on trouve, moins fréquente, la locution « à l'exemple de ». En voici une occurrence :

(2) La révolution artistique du début du XXe siècle, anticipant les bouleversements sociétaux qui allaient suivre, contenait en elle cet espoir de rendre meilleur l'humain, à l'exemple de Kandinsky qui, dans son grand traité «Du spirituel dans l'art» de 1911, pensait vraiment que l'art était susceptible d'améliorer l'homme. (L'Express-L'Impartial, 31 mai 2011).

⁸ L.Olbrechts-Tyteca; C. Perelman, 1958, pp. 499-534.

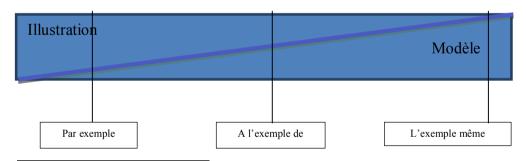
⁹ L.Olbrechts-Tyteca; C. Perelman, 1958, p.481. 100

Cette locution se distingue de « par exemple » en assumant son caractère central. Alors que « par exemple » pourrait être présenté comme un choix, une illustration dans la typologie de Perelman,— faussement — arbitraire parmi d'autres possibilités, « à l'exemple de » introduit une illustration nettement plus prototypique proche du modèle si on songe à la figure tutélaire de Kandinsky. La locution permet d'ajouter à la valeur illustrative, qu'elle garde, une connotation de très bon modèle. Cette forme peut encore être radicalisée par l'expression « L'exemple même de » :

(3) Dépourvu de pétrole, de gaz et de charbon, acheteur de courant nucléaire espagnol, le Portugal était l'exemple même du pays complètement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique. (24 Heures, 28 mars 2011).

Plus encore que « à l'exemple de », « l'exemple même » est au cœur du prototype et se présente comme insurpassable. Ainsi éclairé, l'exemple élimine toute autre occurrence du même paradigme : ici, tout autre pays que le Portugal aussi dépendant de l'extérieur pour l'énergie se voit relégué comme exemple imparfait. On tend ainsi pleinement à incarner la dimension du modèle selon Perelman et Olbrechts-Tyteca.

En somme, ce rapide parcours linguistique¹⁰ semble bien confirmer notre hypothèse de départ : une continuité entre l'exemple en tant qu'illustration et l'exemple en tant que modèle (ou *exemplum*). On peut représenter cette continuité ainsi¹¹ :



¹⁰ Par curiosité, nous avons aussi observé l'usage du mot « parangon » dans la presse. Curieusement, les parangons sont souvent incarnés par des anti-modèles: « *Je sais qu'il est contrarié. En revanche, il faut qu'il fasse attention à ce qu'il dit, car il se trompe. Il n'est pas le parangon de la liberté d'expression* » (20 Minutes, 1^{er} juin 2011) ou « Mon curé chez les nudistes reste dans la mémoire collective comme le parangon du navet » (*L'Hebdo*, 24 février 2011).

¹¹ Nous n'avons pas choisi d'insérer le cas de l'exemple-argument dans cette continuité qui est sous-tendue par une logique de degré de force dans l'illustration.

III. Réflexions sur l'exemplum antique et médiéval

Dans un numéro des Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moven-Age, Temps Modernes (1980) rassemblant les Actes d'une table ronde tenue sur la question de l'exemplum, on trouve quelques précisions sur les caractéristiques de l'exemplum qui pourraient éclairer l'usage contemporain de l'exemple.

Nous résumerons ici essentiellement deux articles : la présentation générale du volume, qui en offre une bonne synthèse et un article sur l'exemplum au Moyen-Âge. Nous dirons deux mots sur un article consacré à l'exemplum cicéronien. Le but de ce parcours est de mettre en relief quelques réflexions que nous pourrions tester sur des exemples-exempla modernes¹².

Dès la présentation du volume, Jean-Michel David, qui est historien de la politique romaine, pose la question de l'exemplum dans une dimension rhétorique : « L'exemplum, autant qu'un objet en soi, est une situation » 13 . À bien considérer cette citation, il me semble que l'exemplum est bien plus ancré dans une situation – puisqu'il s'agit d'inciter à suivre un modèle¹⁴ – que l'exemple dont la nature d'objet est peut-être plus déterminante que la situation dans laquelle on convoque cet objet. La mobilisation de l'auditoire est bien moindre dans le second cas

Réflexion n°1 : l'exemple est prioritairement un objet puis s'inscrit dans une situation alors que l'exemplum s'inscrit prioritairement dans une situation puis constitue secondairement un objet.

Les caractéristiques de l'exemplum repérées par Jean-Michel David sont les suivantes:

¹⁴De manière surprenante, selon David, la rhétorique antique se préoccupait peu de l'efficacité de l'exemplum. Cette dimension pragmatique, apparemment centrée sur l'autorité de l'orateur, n'a été explorée que tardivement sous la plume de Karlheinze Stierle

(« l'histoire comme exemple, l'exemple comme histoire » in *Poétique* 10, 1972) et Susan Suleiman (« Le récit exemplaire », in *Poétique* 35, 1977).

¹² A l'origine de cet article, il nous a été demandé de participer à un séminaire de lecture sur l'exemple. C'est la raison pour laquelle cette lecture du volume sur l'exemplum occupe une place aussi centrale dans cet article. ¹³ J.-M.David, 1980a, p.9.

- Un appel au passé
- Un but qui est un comportement conforme à un système éthique et moral dont la tradition est le garant
- L'autorité morale de l'orateur qui évoque le passé

David met aussi en lumière la situation de l'*exemplum* selon trois perspectives. Mémoire collective/consensus moral, narration du passé/émotion des vivants, Personnalité de l'orateur/ réceptivité du public. À partir de ces différentes caractéristiques, on peut interroger les liens de l'*exemplum* avec le genre épidictique.

Réflexion 2 : L'exemplum a-t-il une valeur épidictique ? Le recours au passé pour inciter à l'imitation, l'appel aux valeurs, le maintien de l'homonoïa¹⁵ semblent constituer les caractéristiques premières de ce procédé argumentatif. Même la dimension spectaculaire de l'épidictique, avec le rôle prégnant de l'orateur et la réaction du public-spectateurs, semble convoquée.

David associe aussi l'exemplum aux travaux de l'anthropologue Turner et aux procédures de rituels : dans ce travail, Turner parle de « rootparadigms », « des situations dans lesquelles ce sont des modèles généraux de comportement qui servent de matrice à la solution d'une crise ». Cette forte ritualisation rapproche encore plus l'exemplum du genre épidictique. En ce sens, note David, l'exemplum est un bon document de recherche car il éclaire les logiques sociales du temps où il est employé, il permet de reconstituer les systèmes mentaux d'une époque.

David tient cependant à distinguer *exemplum* antique et *exemplum* médiéval : le premier ne fait appel qu'à l'histoire, s'adresse aux citoyens et les invite à la vertu — David le qualifie d'héroïque (ce qui renforce encore l'épidicticité de la stratégie rhétorique). Le second fait appel au conte et vise l'ensemble du monde chrétien, il le qualifie de narratif ou d'anecdotique.

En comparant *exemplum* antique et médiéval, David se demande comment un système éthique et moral s'inscrit dans les *exempla*. Pour l'*exemplum* médiéval, l'autorité du passé n'est que la caution nécessaire d'un consensus moral déjà partagé alors qu'il a une place plus importante

_

¹⁵ L'*homonoïa* est une notion grecque que l'on pourrait définir par une forme de communauté des sentiments (Pernot 1993). Pour un développement sur cette question, voir Danblon (2001 et 2002).

dans l'exemplum antique et que le système moral se réduit à une somme des comportements exemplaires.

Réflexion n°3: peut-on dire que le consensus moral est dans le cas antique une conclusion argumentative à tirer et, dans le cas médiéval, une prémisse? En ce cas, l'exemplum antique tirerait plus vers la fable, dont on doit tirer une moralité en conclusion, que l'exemplum médiéval où le consensus est déjà là. En somme, le premier fonderait l'homonoïa, le second la raviverait.

Dans l'exemplum antique, continue David, le héros donne son poids à l'autorité de l'orateur, dans l'exemplum médiéval en revanche, c'est l'informateur que l'on cite qui donne du crédit à l'anecdote. Dans les deux cas, il faut que l'orateur ait une autorité reconnue pour avoir le droit à prononcer un exemplum. À côté de cette dimension liée à l'ethos de l'exemplum, sur laquelle nous reviendrons, David met en évidence le poids du pathos. Tant dans l'exemplum antique que médiéval, la rhétorique du pathos est mise en évidence avec l'enjeu de procurer du plaisir à l'auditoire, de lui donner de quoi imaginer en donnant éventuellement à l'exemplum une valeur métaphorique.

Dans un autre article du même volume, Jacques Berlioz (« Le récit efficace : l'exemplum au service de la prédication (XIIIe-XVe siècles », 1980 : 113-146) fait une mise au point intéressante et documentée sur l'exemplum médiéval. Berlioz montre dans les premiers temps le peu de cas fait de l'exemplum jusqu'à la thèse de l'abbé Welter en 1927 qui a imposé le terme. Il souligne que les érudits avant lui y voyaient un support appréciable d'informations sur l'état des mœurs médiévales. L'exemplum médiéval est situé dans la prédication des Dominicains et Franciscains et est destinée aux gens simples — simplices. Le but, selon les prologues des recueils d'exempla, est évidemment l'enseignement et plus largement l'édification pour repousser le mal. L'exemplum vise donc un changement de comportement.

Berlioz dresse également une liste de 7 atouts de l'*exemplum* médiéval à des fins de prédication, qu'il nous semble intéressant de reprendre¹⁶.

On prendra garde bien sûr que ces atouts de l'exemplum au service de la prédication – dans le but d'obtenir des « gens simples » un comportement digne des modèles qui leur 104

1^{er} atout : l'univocité. Le sens de l'histoire doit être fixé et toutes les autres interprétations ne doivent pas se faire jour.

Réflexion n°4: on pourrait analyser dans les *exempla* modernes cette tendance à la stéréotypie ou à la prototypie, le refus ou l'absence de l'ambiguïté – déjà vues dans les expressions du type « l'exemple même de ».

2^e atout : la brièveté. C'est la conséquence logique du 1^{er} atout : plus le récit s'allonge, plus les failles peuvent se multiplier, affirme Susan Suleiman dans l'article cité plus haut.

3^e atout : l'appel à l'authenticité. Si le récit doit conduire à l'application d'une conduite morale, il faut doter les récits de la plus forte autorité possible, donc la Bible.

Réflexion n°5 : dans les *exempla* modernes, quelles sont les stratégies de crédibilisation mises en œuvre ? Est-ce que cela a encore une importance ? Les légendes urbaines par exemple ont une efficacité certaine mais n'émanent d'aucune autorité...

4^e atout : le vraisemblable. Les prédicateurs médiévaux ne condamnent pas des anecdotes fausses, pourvu qu'elles soient vraisemblables.

Réflexion n°6 : Entre l'authenticité du vrai et l'efficacité du vraisemblable, les prédicateurs médiévaux ne peuvent pas trancher... Quelles sont les stratégies pour maximiser le caractère vraisemblable de l'exemple ?

5^e atout : le plaisir. Le caractère divertissant des *exempla* et leur caractère imagé a été très vite reconnu comme intéressant pour réveiller le public dans des sermons. 6^e atout : le caractère métaphorique de

sont proposés – ne se transposent pas forcément de manière transparente à une situation moderne en dehors de cette pratique discursive particulière. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une importante réflexion sur l'efficacité de l'*exemplum*; en ce sens, comme nous considérons que la rhétorique est un art de l'efficacité discursive, la réflexion sur la dimension rhétorique de l'*exemplum* demeure vivace même si les situations historiques changent.

l'exemplum. Pour Berlioz, l'exemplum offre une métaphore dynamique, non figée en allégorie ou en symbole. 7^e atout : les prédicateurs du XIVe siècle ont remarqué que les exempla se fixent et s'impriment dans la mémoire plus fortement. Le Christ lui-même emploie similitudines, paraboles miracles et exempla pour que sa doctrine soit retenue et donc plus efficace. Cet ancrage mémoriel est bien le signe de la saturation de l'heuristique de disponibilité que nous mentionnons plus haut.

Réflexion n°7. Afin de favoriser la mémoire et captiver l'attention, l'*exemplum* est fortement chargé de pathos. Est-ce que les *exempla* modernes utilisent le pathos de manière amplifiée ?

Enfin, nous prendrons au vol une dernière réflexion tirée de ce volume. L'exemplum chez Cicéron joue un grand rôle, mentionne David dans son article (1980b): il ne peut certes être là que pour rappeler un précédent et justifier un raisonnement, mais il peut aussi proposer une identification entre le héros et celui pour lequel on plaide. L'anecdote devient alors modèle. L'exemplum n'est pas qu'un moyen de preuve par comparaison, il est aussi l'instant d'une émotion séductrice.

Réflexion 8 : Cela rappelle le triple statut de l'exemple de Perelman : l'exemple qui permet la généralisation, l'illustration et le modèle. Les frontières semblent assez poreuses. L'exemple cicéronien semble également attester d'une forme de continuité entre l'exemple-illustration, l'exemple-argument et l'exemple-modèle.

IV. Quelques exemples modernes au crible des réflexions

Pour mettre à l'épreuve les quelques réflexions dégagées plus haut, nous avons pris un corpus hétéroclite d'exempla modernes : le discours sur la misère de Victor Hugo, deux discours de guerre de Charles de Gaulle, une affiche du parti populiste suisse UDC. Ce corpus n'a rien de systématique et d'achevé : il a pour ambition d'interroger des pratiques différentes en des temps et des lieux différents afin de répondre à l'intention fixée plus haut : explorer l'exemple pour en cartographier les points cardinaux. Il s'agit donc d'alimenter une réflexion générale en testant les quelques points relevés dans la lecture faite plus haut de l'exemplum antique et médiéval.

Cas 1 : Discours sur la misère

Le Discours sur la Misère, Victor Hugo, 9 juillet 1849

« Je ne suis pas, Messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. (Réclamations - Violentes dénégations à droite)

Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. (Nouveaux murmures à droite). La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. (Oui, oui! à gauche). Détruire la misère! Oui, cela est possible! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas le fait, le devoir n'est pas rempli. (Sensation universelle)

La misère, Messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen-âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

Il y a dans Paris (l'orateur s'interrompt)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler ; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortît de cette assemblée, et au besoin j'en ferai la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies ? (Très bien, très bien!)

Voici donc ces faits:

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures humaines s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver (Mouvement).

Voilà un fait. En voici d'autres : Ces jours derniers, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté après sa mort qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. (Longue interruption) Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore ? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon! (Sensation)

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société toute entière ; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire (Mouvement), et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu! (Sensation prolongée)

Voilà pourquoi je suis pénétré, voilà pourquoi je voudrais pénétrer tous ceux qui m'écoutent de la haute importance de la proposition qui vous est soumise. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est décisif. Je voudrais que cette assemblée, majorité et minorité, n'importe, je ne connais pas, moi de majorité et de minorité en de telles questions ; je voudrais que cette assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher à ce grand but, à ce but magnifique, à ce but sublime, l'abolition de la misère ! (Bravo ! Applaudissements.)

Et, messieurs, je ne m'adresse pas seulement à votre générosité, je m'adresse à ce qu'il y a de plus sérieux dans le sentiment politique d'une assemblée de législateurs! Et à ce sujet, un dernier mot : je terminerai là. Messieurs, comme je vous le disais tout à l'heure, vous venez avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'Etat ébranlé encore une fois. Vous n'avez

pays, vous venez de raffermir l'Etat ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, vous n'avez hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même. Vous avez fait une chose considérable... Eh bien! Vous n'avez rien fait! (Mouvement)

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé! (Très bien! très bien! Vive et

unanime adhésion). Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre ! (Bravos à gauche). Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère ! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain ! tant que ceux qui sont vieux et ont travaillé peuvent être sans asile ! tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes (Mouvement prolongé), tant qu'il n'y a pas des lois fraternelles, des lois évangéliques qui viennent de toutes parts en aide aux pauvres familles honnêtes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de cœur ! (Acclamations). Vous n'avez rien fait, tant que l'esprit de révolution a pour auxiliaire la souffrance publique ! Vous n'avez rien fait, rien fait, tant que dans cette œuvre de destruction et de ténèbres, qui se continue souterrainement, l'homme méchant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux !

Vous le voyez, Messieurs, je le répète en terminant, ce n'est pas seulement à votre générosité que je m'adresse, c'est à votre sagesse, et je vous conjure d'y réfléchir. Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui ouvre des abîmes, mais c'est la misère qui les creuse. (C'est vrai! Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère! »

Dans ce texte de Victor Hugo, les exemples abondent et sont présentés comme des faits (passage en gras). Passons cet exemple au crible de nos réflexions, que nous reformulons ainsi :

- Réflexion 1 (dorénavant R1) : L'exemple a-t-il comme point focal l'objet alors que l'*exemplum* est centré prioritairement sur la situation ?
- Réflexion 2(dorénavant R2) : L'exemplum est-il épidictique ?
- Réflexion 3 (dorénavant R3) : Quelle est la place du consensus moral : déjà là ou à fonder ?
- Réflexion 4 (dorénavant R4) : Les exempla ont-ils recours à des situations prototypiques ou stéréotypiques ?
- Réflexion 5 (dorénavant R5) : Les *exempla* manifestent-ils une forme d'évidentialité, à savoir la mention d'une source fiable dont est tiré l'exemple ?
- Réflexion 6 (dorénavant R6) : Les *exempla* renforcent-ils linguistiquement leur caractère vraisemblable ou réel ?

- Réflexion 7 (dorénavant R7) : La preuve dominante de l'*exemplum* est-elle le pathos ?
- Réflexion 8 (dorénavant R8): L'*exemplum* peut-il être classé comme illustration, exemple ou modèle ?

Dans ce premier cas, les différents exemples cumulés ont moins pour but de renseigner les parlementaires sur l'état de la misère que de les pousser à agir. En ce sens, il s'agit bien d'un exemplum selon R1. La fascinante répétition entre ce qui a été fait et ce qui devrait encore fait, sans quoi les actes passés n'ont aucune valeur inscrit profondément l'exemplum dans une situation que la rationalité collective ne peut admettre. En ce qui concerne R2, la valeur épidictique de l'exemplum est peu prégnante. Ce qui domine assez clairement, c'est l'intention délibérative dont nous avons déjà parlé, étant donné qu'il s'agit de prendre une décision pour restaurer un bonheur social menacé¹⁷, mais c'est aussi la teneur pratiquement judiciaire des propos : voici des faits, martèle Hugo. On se trouve dans le registre de la véridicité. Sur le plan de la stéréotypie (R4) et du pathos (R7), ce texte de Hugo livre des exemples prototypiques d'une extrême misère en amplifiant sinon en maximisant les effets pathémiques. Les êtres humains décrits sont réduits à des animaux (« créatures ») vivant dans une atmosphère de décomposition (« fermentation, fange, fumier, cloaques »). Si l'exemplum hugolien ne donne aucun signe d'évidentialité (R5) – Hugo ne cite pas ses sources mais son nom même peut être un signe de crédibilité -, la volonté d'assurer la véracité du propos est manifeste. Le mot « faits » est répété cinq fois, dont deux accentués par des présentatifs comme « voici » ou « voilà ». La volonté de marquer clairement (suggestion; « la volonté de marquer clairement ») le cadre spatial et temporel (« pas en Irlande, pas au Moyen-Âge ») et l'interruption dans le récit des faits pour demander une enquête destinée à établir « la situation vraie » contribuent à assurer que les exemples, même extrêmes ou incroyables, ne sont pas inventés. Enfin, sur le plan de R8, le texte ne se veut pas un exemple permettant de généraliser, ni un modèle. La règle commune est posée : la misère existe – et les exemples viennent l'étayer. On trouve dès lors plus une fonction illustrative dans ces

¹⁷ Sur le plan de R3, il est assez évident que le but est de construire un consensus moral : la misère doit être détruite. L'*exemplum* vise donc à cette étape intermédiaire qui trouvera son aboutissement dans un dispositif légal.

exemples, ce qui manifeste une forme d'écart par rapport aux contours prototypiques de l'exemplum.

Cas 2 : Mers el-Kébir

Charles de Gaulle après la canonnade de Mers el-Kébir, 8 juillet 1940

[...] Ensuite, m'adressant aux Français, je leur demande de considérer le fond des choses du seul point de vue qui doive finalement compter, c'est-à-dire du point de vue de la victoire et de la délivrance.

En vertu d'un engagement déshonorant, le Gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait un jour employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire.

Eh bien! Je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits. J'aime mieux savoir, même le Dunkerque, notre beau, notre cher, notre puissant Dunkerque, échoué devant Mers el-Kébir, que de le voir un jour, monté par des Allemands, bombarder les ports anglais, ou bien Alger, Casablanca, Dakar. [...]

Dans ce discours gaullien, le navire le plus symbolique de la flotte française est pris comme exemple le plus spectaculaire : son irruption intervient après un « eh bien! » qui annonce le caractère provocateur de la suite du discours. Plus loin, l'adverbe « même » atteste la force de cette provocation, dont la franchise (« sans ambages ») est douloureuse pour l'auditoire explicite (« m'adressant aux Français »)¹⁸. Peut-on pourtant dire que le Dunkerque coulé soit un exemplum? Sur le plan de notre première réflexion (R1), le navire est au fond un objet parmi d'autres pour illustrer une situation passée mais qui sera surmontée par la suite : c'est donc prioritairement un objet avant d'avoir du sens sur le plan de la situation discursive. En cela, il ne serait pas un exemplum. Le Dunkerque figure une forme de modèle épidictique mis en scène par l'adverbe même et les adjectifs qualificatifs, mais sa mention ne fait pas vraiment l'objet d'un éloge ; le Dunkerque fait résonner la fierté française mais l'écho épidictique reste faible. Que le Dunkerque soit un exemple plutôt qu'un exemplum se voit aussi dans le parcours cognitif (R3). Il est très clair que le consensus

¹⁸ Pour une analyse serrée de ce texte, se reporter à Herman (2008).

moral est déjà construit : il vaut mieux pour nos valeurs constitutives voir que les navires soient coulés plutôt que de les voir se retourner contre nousmêmes. L'exemple du Dunkerque vient simplement renforcer ce qui est énoncé comme une profonde conviction. Cela n'enlève rien au caractère prototypique de l'exemple choisi (R4): on a déjà signalé que linguistiquement, le fait que le Dunkerque soit le *primus inter pares* est évident. L'exemple s'inscrit ici dans une argumentation *a fortiori* : si je préfère voir le Dunkerque couché, a fortiori les bâtiments moins prestigieux aussi. Fait historique avéré, le Dunkerque coulé ne nécessite aucune trace d'évidentialité ni d'accent d'accentuation de la vérité de l'exemple (R5 et R6). Le pathos (R7) est légèrement amplifié par les adjectifs qualificatifs en rythme ternaire, la répétition du nom du navire, l'adverbe même et la forte période oratoire dans laquelle l'exemple s'inscrit. Enfin, comme on l'a vu avec l'analyse qui précède, le Dunkerque coulé a sans le moindre doute une valeur de pure illustration (R8).

Cas 3 : Le conte de Noël gaullien

Message aux enfants de France de Charles de Gaulle, 24 décembre 1941 Quel bonheur, mes enfants, de vous parler ce soir de Noël. Oh! Je sais que tout n'est pas gai, aujourd'hui, pour les enfants de France. Mais je veux, cependant, vous dire des choses de fierté, de gloire, d'espérance.

Il y avait une fois: la France! Les nations, vous le savez, sont comme des dames, plus ou moins belles, bonnes et braves. Eh bien! parmi mesdames les nations, aucune n'a jamais été plus belle, meilleure, ni plus brave que notre dame la France. Mais la France a une voisine brutale, rusée, jalouse: l'Allemagne. L'Allemagne, enivrée d'orgueil et de méchanceté, a voulu, un beau jour, réduire en servitude les nations qui l'entouraient. Au mois d'août, elle s'est donc lancée à l'attaque.

Mais la France a réussi à l'arrêter sur la Marne, puis à Verdun. D'autres grandes nations, l'Angleterre, l'Amérique, ont eu ainsi le temps d'arriver à la rescousse. Alors, l'Allemagne, dont le territoire n'était pourtant nullement envahi, s'est écroulée tout à coup. Elle s'est rendue au Maréchal Foch. Elle a demandé pardon. Elle a promis, en pleurant, qu'elle ne le ferait plus jamais. Il lui restait néanmoins d'immenses armées intactes, mais il ne s'est pas trouvé un seul Allemand, pas un seul! pour tirer même un coup de fusil après la capitulation.

Là-dessus, les nations victorieuses se sont séparées pour aller chacune à leurs affaires. C'est ce qu'attendait l'Allemagne. Profitant de cette naïveté, elle s'est organisée pour de nouvelles invasions. Bientôt, elle s'est ruée de nouveau sur la France. Et, cette fois, elle a gagné la bataille.

L'ennemi et ses amis prétendent que c'est bien fait pour notre nation d'avoir été battue. Mais la nation française, ce sont vos papas, vos mamans, vos frères, vos sœurs. Vous savez bien, vous, mes enfants, qu'ils ne sont pas coupables. Si notre armée fut battue, ce n'est pas du tout parce qu'elle manquait de courage, ni de discipline. C'est parce qu'elle manquait d'avions et de chars. Or, à notre époque, tout se fait avec des machines et les victoires ne peuvent se faire qu'avec les avions, les chars, les navires, qui sont les machines de la guerre. Seulement, malgré cette défaite, il y a toujours des troupes françaises, des navires de guerre et des navires marchands français, des escadrilles françaises, qui continuent le combat. Je puis même vous dire qu'il y en a de plus en plus et qu'on parle partout dans le monde de ce qu'ils font pour la gloire de la France.

Pensez à eux, priez pour eux, car il y a là, je vous assure, de très bons et braves soldats, marins et aviateurs, qui auront à vous raconter des histoires peu ordinaires quand ils seront rentrés chez eux. Or, ils sont sûrs d'y rentrer en vainqueurs, car nos alliés, les Anglais et les Russes, ont maintenant des forces très puissantes, sans compter celles que préparent nos alliés les Américains. Toutes ces forces, les Allemands n'ont plus le temps de les détruire, parce que, maintenant, en Angleterre, en Russie, en Amérique, on fabrique d'immenses quantités d'avions, de chars, de navires. Vous verrez un jour toute cette mécanique écraser les Allemands découragés et, à mesure qu'ils reculeront sur notre territoire, vous verrez se lever de nouveau une grande armée française.

Mes chers enfants de France, vous avez faim, parce que l'ennemi mange notre pain et notre viande. Vous avez froid, parce que l'ennemi vole notre bois et notre charbon, vous souffrez, parce que l'ennemi vous dit et vous fait dire que vous êtes des fils et des filles de vaincus. Eh bien! moi, je vais vous faire une promesse, une promesse de Noël. Chers enfants de France, vous recevrez bientôt une visite, la visite de la Victoire. Ah! comme elle sera belle, vous verrez!...

Cette relecture gaullienne des événements¹⁹ depuis la Première Guerre mondiale veut faire comprendre aux enfants la sauvagerie irrationnelle et lâche de l'Allemagne : la situation à l'évidence prime largement sur l'objet (R1). Ce conte un peu particulier manifeste une très forte présence épidictique (R2): les formules sont très amplificatoires (« aucune n'a jamais été plus belle, meilleure, ni plus brave ») et le texte porte sur des valeurs présentes à travers l'éloge de la France et le blâme de l'Allemagne. Même si la morale n'est pas dite, le consensus moral est un aboutissement (R3): de Gaulle vise ici à fonder l'homonoïa par opposition à la situation française : la fonction de modèle qui permet de renforcer les lois sociales du groupe l'inscrit de plain-pied dans la fonction sociale de l'épidictique. Du point de vue des stéréotypes (R4), les rôles des uns et des autres sont poussés jusqu'à la caricature : on tire vers l'extrême les stéréotypes nationaux; du point de vue de la causalité, il apparaît que l'Allemagne agit non pour un motif précis mais par essence : elle est décrite comme jalouse, rusée, brutale, « enivrée d'orgueil et de méchanceté ». L'orgueil et la méchanceté est d'abord une extension qualifiante de l'Allemagne et non la cause de l'attaque. Sur le plan de l'évidentialité et de l'accentuation de la vraisemblance (R5 et R6), le conte n'est évidemment pas le lieu le plus idoine. Par l'ouverture assez classique du conte – « il y avait une fois » - on est même dans le contraire de la crédibilisation et on ne voit aucune de stratégie particulière pour assurer la véracité du récit, par ailleurs largement partagé dans la mémoire collective (par exemple « vous le savez » joue sur l'évidence partagée). Il est clair que l'exemplum offre une saturation du pathos liée aux stéréotypes nationaux qui poussent à la fierté ou au dégoût. La scène de l'Allemagne abandonnant sans honneur les armes et sanglotant en demandant pardon participe de ce rejet pathémique. Illustration, exemple ou modèle (R8)? Il fait peu de doute que l'exemplum tire ici vers le modèle, ne serait-ce que par la personnification des différentes nations voire l'animalisation de l'Allemagne (« ruer », agissant sans rationalité). Nous avons proposé ailleurs de tirer ce récit vers la parabole (Herman 2008).

_

¹⁹ Au moment de publier cet article, nous prenons conscience que l'insertion de ce texte dans notre corpus n'a rien d'évident. Bien sûr, il serait difficile d'y déceler un véritable exemple. Ce qui nous a poussés à ajouter ce cas aux autres est la dimension cruciale de l'exemplarité des actions des « protagonistes » de ce conte. En ce sens, ce conte de Noël peut se lire assez aisément comme un exemplum.

Cas 4: Une affiche populiste

Le parti populiste suisse appelé « Union démocratique du centre » - dont l'appellation allemande de « Schweizerische Volkspartei » est plus conforme à la dimension à la fois nationaliste et populiste du mouvement – utilise de manière extrêmement efficace les ressources du marketing politique. Lors des régulières votations qui ponctuent la vie politique suisse, l'UDC fait systématiquement parler d'elle par des affichages provocateurs. Pratiquement à chaque fois, la campagne de votations est innervée dans les médias par un débat sur les affiches du parti au point de phagocyter toute discussion un peu plus nuancée sur les objets soumis au vote. L'efficacité ne fait donc pas de doute et on trouve auprès de certains politiciens une réaction platonicienne à l'encontre de la rhétorique udéciste qui ne manque pas de saveur.

L'UDC a soutenu une initiative populaire visant le renvoi systématique des criminels étrangers au moyen de l'affiche suivante :



Dans un contexte de votation, cet exemple d'Ivan S. - qui se déclinait avec d'autres exemples de la même eau²⁰ – n'a aucune valeur objectuelle (R1): le criminel étranger représenté a un rôle d'exemplum. entièrement tourné vers la situation du vote. En ce sens, l'affichage conserve une dominante délibérative (R2): il y a une menace sur le bonheur helvétique et donc on conseille aux citoyens de voter non au contre-projet et oui au renvoi²¹. Toutefois l'épidictique n'est pas loin : la menace se fait sur l'homonoïa et Ivan S. est représenté comme l'atopos²² par excellence (Danblon 2001). Du point de vue du trajet entre consensus moral et exemple (R3), le consensus moral semble plutôt fonctionner en amont : il est inadmissible de naturaliser des étrangers violeurs constitue le consensus contre lequel il v aurait une menace. Difficile de forcer plus le stéréotype que dans le cas « Ivan S. » (R4) : la chemisette, la chaîne, le visage mal rasé et la coupe à ras stigmatisent une figure prototypique du « gros bras » ou du loubard. Le personnage sue l'agressivité tandis que son teint basané et la graphie de son prénom renvoie à l'étranger, selon des techniques d'essentialisation classiques des partis populistes. Comme pour les autres cas vus jusqu'à présent, il n'y a aucune volonté de marquer la source de l'exemplum (R5) – et pour cause (cf. note 23). Le caractère caricatural du stéréotype pourrait laisser penser que la vraisemblance (R6) n'est pas cruciale. Pourtant, le prénom avec l'initiale du nom et le bandeau sur les veux renvoient clairement à un simulacre de fait divers tel qu'il est raconté par les journaux. Le bandeau noir est ajouté par les médias pour protéger la sphère privée, mais la photo montre que l'individu existe bien, que l'on peut se faire une idée de sa corpulence et de son attitude ; la photo est donc en soi un indice de véracité, d'autant plus que, d'ordinaire, les campagnes de l'UDC mettent en scène des dessins caricaturaux. On est donc en droit de se

_

L'assassin « Faruk B. », l'abuseur social « Izmir K. » et le violeur d'enfant « Maurice C. ». Campagne visible sur : http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/11833578
 Une particularité de cette violette de la communication de la communicati

²¹ Une particularité de cette votation est liée au double objet : l'initiative UDC et son aménagement dans un contre-projet concocté par différents partis pour contrer l'initiative. Le peuple devait se prononcer sur ces deux objets et dire sa préférence en cas de double oui.

oui.

22 L'atopos, littéralement celui qui n'a pas de lieu, est la personne qui ne répond pas aux lois ou aux normes de la Cité, qui incarne une forme de monstruosité par rapport à la rationalité collective de l'homonoïa.

demander si le personnage est réel ou fictif²³. Inutile d'insister sur la dimension pathémique : on joue clairement sur la peur en visant à provoquer un sentiment de révulsion : peut-on admettre un *atopos* absolu comme membre de la Cité ? Sur le plan de R8, on peut hésiter entre une forme d'illustration, d'anti-modèle ou d'exemple qui autorise la généralisation : on prend un cas particulier comme membre de tous les criminels étrangers. L'un ne semble pas exclure l'autre...

V. Conclusion

Rassemblons nos réflexions. Dans cet article, tout notre propos consiste à examiner différentes occurrences linguistiques ou iconiques de l'exemple et de l'exemplum sous un angle strictement rhétorique. Autrement dit, nous n'avons jamais cherché à savoir à quelles conditions l'exemple pouvait être fort sur le plan argumentatif de l'induction. Cette interrogation sur l'efficacité rhétorique de l'exemple conduit à poser une forme de continuité entre l'illustration, l'exemple-argument et le modèle, tout en proposant l'idée – qui serait à confirmer par d'autres études – que même la forme faible de l'illustration (introduite avec « par exemple ») emprunte au modèle le fait d'être au centre des regards, d'occuper une forme d'heuristique de disponibilité.

Les différents cas observés peuvent être schématisés sous la forme d'un tableau en lien avec les réflexions que l'on a dégagées à partir des *exempla* antiques et médiévaux :

	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8
	Objet d'abord (), Situation d'abord (++)	Epidictique	Création du consensus moral	Stéréotypes / Prototypes	Evidentialité	Accentuation de vraisemblance	Pathos	Illustration / Exemple / Modèle
V. Hugo, Misère	+		++	+		++	++	III.
Ch. de Gaulle, Mers el-Kébir	-	-		+	-	-	-	III.
Ch. de Gaulle, Conte	++	++	+	++			+	Mod.
UDC, Ivan S.	++	+	-	++	-	+	++	?

²³ Selon la *Tribune de Genève*, « Ivan S. » serait un comédien ayant incarné dans une série télévisuelle un bandit mexicain. La photo a été achetée par l'agence de publicité de l'UDC (Goal, à Zurich) dans une banque de photographies « istockphoto » ; l'auteur de la photographie s'est d'ailleurs plaint de l'utilisation faite de son cliché Cf: http://archives.tdg.ch/TG/TG/-/article-2010-10-3112/le-photographe-qui-a-realise-le-cliche-

117

du-faux-violeur-critique-son-utilisation-ivan-s.

On se gardera bien d'établir à partir d'un nombre aussi restreint d'exemples des conclusions tranchées, mais on peut dégager une synthèse de nos réflexions dans le but d'alimenter des recherches plus approfondies. R1 semble désigner une différence qui semble pertinente entre exemple et exemplum. L'hypothèse de la forte présence d'épidictique (R2) dans l'exemple semble devoir être rejetée. Si on compare R1 et R3, il semble qu'on ne puisse pas faire de lien direct entre exemplum/exemple et la préexistence d'un consensus moral. De la même manière, entre R1 et R8, il est difficile d'établir un lien entre l'exemplum, tel qu'il est défini par (R1), et le modèle (R8) ou entre l'exemple et l'illustration. Le stéréotype hyper pathémique (R4 et R7) semble être un trait définitoire de l'exemplum : l'exemple choisi est à chaque reprise un élément extrême parmi des types possibles dont l'orateur fait résonner les aspects propres à susciter l'émotion. Si aucune conclusion définitive ne peut être avancée en ce qui concerne l'authenticité des exemples (R5), il semble en revanche assez clair que la question de la mention des sources (R4) n'est plus du tout aussi cruciale que dans l'exemplum antique ou médiéval. Voilà qui ouvre des perspectives pour des études en sciences sociales ou politiques, voire pour traiter la question des rumeurs et légendes urbaines...

BIBLIOGRAPHIE

- BERLIOZ, Jacques, 1980, « Le récit efficace : l'exemplum au service de la prédication (XIII-XVe siècles », in Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen-Age, Temps Modernes : pp.113-146.
- DANBLON, Emmanuelle, 2001, « La rationalité du discours épidictique », in Dominicy M. et Frédéric M., *La mise en scène des valeurs*, Paris-Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- DANBLON, Emmanuelle, 2002, *Rhétorique et rationalité*, Bruxelles : Editions de l'ULB.
- DAVID, Jean-Michel, 1980, « Présentation », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen-Age, Temps Modernes*, pp. 9-14.
- DAVID, Jean-Michel, 1980, « Maiorum exempla sequi: l'exemplum historique dans les discours judiciaires de Cicéron », in Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen-Age, Temps Modernes, pp. 67-86.

- HERMAN, Thierry, 2008, Le fil des discours, la rhétorique de Charles de Gaulle (1940-1945), Limoges : Lambert-Lucas.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1992, Les interactions verbales, T.2, Paris : Armand Colin.
- Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen-Age, Temps Modernes (1980), T.92, N°1.
- PERELMAN, Chaïm; OLBRECHTS-TYTECA, Lucie 2008/1958, *Traité* de l'argumentation, Bruxelles: éd. de l'Université Libre de Bruxelles.
- PERNOT, Laurent, 1993, La rhétorique de l'éloge dans le monde grécoromain, Paris : Études Augustiniennes.